

CBSA OGD Single Window Initiative / Initiative de guichet unique de l'ASFC avec d'autres ministères et organismes

Questionnaire for Trade/Questionnaire à l'intention des importateurs/exportateurs

DATE: _____

The Other Government Department (OGD) Single Window Initiative (SWI) is a CBSA led initiative intended to provide trade with a single point of entry for the advance reporting of import/export and in-transit information required to satisfy CBSA and OGD regulatory requirements.

CBSA and participating OGD programs will work towards the elimination of redundant/duplicate import processes, forms and data that may exist within Government departments that create impediments to the facilitated movement of goods, thus promoting the use of electronic commerce and providing direct and indirect savings to the trade community.

This questionnaire is one means being used by CBSA to gather information that will help identify areas of redundancy/duplication in current OGD data requirements and border processes.

***Please note:** If the space provided is not sufficient, please feel free to continue on additional pages as required.

L'Initiative de guichet unique avec d'autres ministères et organismes est un projet mené par l'ASFC, dont l'objectif est de fournir aux importateurs et exportateurs un seul point d'entrée pour la déclaration anticipée des importations et exportations et la transmission en transit des renseignements nécessaires pour répondre aux exigences réglementaires de l'ASFC et des autres ministères et organismes.

L'ASFC et les programmes des ministères et organismes participants travailleront à éliminer les processus, formulaires et données d'importation du gouvernement qui sont redondants ou en double et qui nuisent à la circulation fluide des marchandises, de manière à promouvoir le recours au commerce électronique et à procurer aux importateurs et exportateurs des économies directes et indirectes.

Le présent questionnaire est l'un des moyens utilisés par l'ASFC pour recueillir des renseignements qui l'aideront à répertorier les secteurs où il y a redondance ou double emploi dans les exigences actuelles en matière de données et dans les procédures à la frontière.

***Remarque :** Si l'espace fourni est insuffisant, n'hésitez pas à ajouter des pages supplémentaires au besoin.

Broker Importer/Exporter Carrier Courier Freight Forwarder
Courtier Importateur/exportateur Transporteur Messagerie Expéditionnaire

1. Please identify examples in the commercial import process where you believe there is redundant/duplication of Government of Canada data requirements and/or processes.

Veillez donner des exemples de redondance ou de double emploi dans les exigences en données ou les processus du gouvernement du Canada dans le cadre de la procédure d'importation commerciale.

2. Which commodities present the most complex regulatory requirements on your industry for imports?

Dans votre industrie, quelles marchandises font l'objet des exigences réglementaires les plus complexes à l'importation?

3. Please identify the type of complexity/impact (i.e. additional forms, certificates, inspection) and at what point in the process does each impact occur (i.e. pre-border, at the border and after the border)? If possible, please quantify the information (i.e. # of forms/ year, additional time/importation)

Veillez indiquer quel genre de complexité ou d'impact (p. ex., formulaires supplémentaires, certificats, inspection) et à quel moment du processus chaque impact se produit (p. ex., avant la frontière, à la frontière ou après la frontière). Si c'est possible, veuillez quantifier l'information fournie (p. ex., nombre de formulaires par année, temps supplémentaire nécessaire par importation).

--

4. Other than CBSA, please identify which Government departments (and programs) you interact with when importing goods (as listed in Annex A)? Please quantify the frequency of the interactions with these departments/programs (i.e. daily, weekly, monthly, yearly).

Veillez indiquer avec quels ministères et programmes gouvernementaux (selon la liste de l'annexe A), à part l'ASFC, vous avez des interactions au moment de l'importation de marchandises. Veuillez quantifier la fréquence des interactions avec les ministères et les programmes (p. ex., quotidiennes, hebdomadaires, mensuelles, annuelles).

--

5. Please identify any other Government programs with which you have interaction, that are not listed in Annex A.

Veillez indiquer tout autre ministère ou programme gouvernemental qui ne figure pas à l'annexe A, mais avec lequel vous avez des interactions.

--

6. BCCC- Sub Committee Members:
Please identify any of your primary concerns, issues and problems surrounding the importation of OGD-controlled products that the BCCC OGD Sub-Committee should focus on resolving in the short term? The goal is not to identify issues that will be resolved over the longer term as part of the OGD Single Window Initiatives, but

rather to identify areas where we can improve the processing of OGD-controlled goods by changing current policies or procedures.

Membres des sous-comités du CCACF:

Veillez indiquer toute préoccupation, toute question et tout problème importants concernant l'importation de produits contrôlés par d'autres ministères ou organismes, que le sous-comité des autres ministères et organismes du CCACF devrait s'attacher à résoudre à court terme? L'objet n'est pas de relever les questions qui se régleront à long terme dans le cadre des initiatives du guichet unique, mais plutôt de déterminer les secteurs où nous pouvons améliorer le traitement des marchandises contrôlées par d'autres ministères et organismes en modifiant la politique ou la procédure actuelle.

Please provide responses by February 18th, 2011.
Veillez répondre avant le 18 février 2011.

Participant Contact Information / Renseignements sur les participants :

Company Name/ Nom de la société :	
Representative/ Représentant :	
Phone/Téléphone :	
E-mail/Courriel :	

ANNEX A: Goods Regulated by the Government of Canada

Program	Description
CFIA	
Agrifood	The Agrifood Division oversees and is responsible for food safety and consumer protection for the following programs: Fresh Fruits & Vegetables, Processed, Fruits & Vegetables, Eggs and Egg Products, Dairy, Maple Products & Honey Products.
Animal Health	The Animal Health Program is responsible for the protection of the animal livestock sector. The products and sectors regulated included: animal diseases, animal pathogens, aquatic animals (addressed as a separate program for purposes of the SWI), biotechnology, exports of animals and animal products, human transport, imports of animals and animal products, livestock feeds and veterinary biologics.
Consumer Protection Program	The Consumer Protection Program (CPP) enforces the nutrition and health claims as well as the non-health and safety provisions of the Food and Drugs Act (FDA) for food commodities and facilities which are not federally registered. It also enforces the provisions of the Consumer Packaging and Labeling Act (CPLA) related to food.
Feed	The Feed program verifies that livestock feeds manufactured and sold in Canada or imported are safe, effective and labeled appropriately in order to contribute to the production and maintenance of healthy livestock, safe food for human consumption and to protect the end user of the feed from fraudulent or misleading claims.
Fertilizer	The Fertilizer Program protects Canadians, plants, animals and the environment by regulating the safety and efficacy of fertilizer and supplement products, including those derived through biotechnology. All products not exempted under the Fertilizer Regulations require registration.
Fish, Seafood and Production	The Fish program develops and verifies compliance with appropriate product and process standards that contribute to the acceptable quality, safety and identity of fish and seafood products that are processed in federal establishments or imported into Canada.
Food Safety Program	The Food Safety Program (FSP) enforces the safety and nutritional quality provisions of the Food and Drugs Act (FDA) for food commodities and facilities which are not federally registered. The sector includes import and domestic food commodities which can be divided into two groups: Non-federally registered commodities such as bottled water, beverages (alcoholic and non-alcoholic), confectionary, infant food and bakery items that are shipped intra-provincially, inter-provincially and imported; and commodities including meat, fish, dairy products, processed and fresh fruit and vegetable products, egg products and other products that are shipped intra-provincially.
Meat	CFIA verifies that meat and poultry products leaving federally-inspected establishments or being imported into Canada are safe and wholesome. The CFIA also monitors registered and non-registered establishments for labeling compliance and audits the delivery of a grading program based on objective standards of meat quality and retail yield. The Meat program is designed to ensure imported meat products are equivalent to Canadian standards. The main considerations are consumer protection (public health) and prevention of introduction of a serious epizootic disease (animal health).
National Aquatic Animal Health	The National Aquatic Animal Health Program (NAAHP) is a science-based regulatory program for aquatic animal diseases which have been designed reportable or notifiable in Canada because of their potential impact on trade and our economy.

Program	Description
Organics	The Canadian Food Inspection Agency Organic Program is designed to protect consumers against false organic claims and will govern the use of a new Canada Organic logo. The logo will be permitted for use only on those food products certified as meeting the revised Canadian standard for organic production and that contain at least 95% organic ingredients. Since 2008 it is mandatory that all organic products be certified for inter-provincial and international trade.
Plant Health	The Plant Health Division protects Canada's plant resource base from pests and diseases and represents the Canadian Food Inspection Agency and government at domestic and international fora on plant protection issues.
Plants with Novel Traits	The Plant Biosafety Office (BPO) is responsible for regulating the environmental release and import of all plants with novel traits (PNTs) including transgenic plants, and products derived from them, regardless of the process used to produce them.
Seed Program	The Seed Program helps to ensure that seeds sold in, imported into, and exported into, and exported from Canada meet established standards for quality, including varietal purity and germination, and are labelled so that they are properly represented in the marketplace, and in the case of most agricultural crop varieties, are registered prior to sale in Canada.
Veterinary Biologics	The Veterinary Biologics program is part of the Animal Health Division of CFIA and is responsible for licensing veterinary biologics in Canada. This licensing program forms an integral part of Canada's National Animal Health Program which strives to protect the health of food producing animals, domestic pets, and the Canadian public by preventing the introduction and spread of certain important animal diseases. .
CNSC	
Non-Proliferation	CNSC is responsible for implementing Canada's nuclear non-proliferation policy which contains two broad, long-standing objectives, assuring Canadians and the international community that Canada's nuclear exports do not contribute to the developments of nuclear weapons or other nuclear explosive devices and to promote a more effective and comprehensive international nuclear non-proliferation regime.
DFAIT	
Agriculture	The Agriculture Import/Export Controls program is a quantity-based system which has been implemented to reduce the rate of duties paid according to the WTO negotiated agreements and various FTAs. In some cases, Trade Rate Quota Levels (TRQs) can be applied due to retaliatory measures. DFAIT administers TRQs for the import and export of agricultural goods.
Firearms	DFAIT's Firearms Import/Export Control program controls the import and export of firearms, firearms related goods and ammunitions defined in Group 2 of the Export Control List
Logs	The Logs Export Controls program is in place to enforce the requirements to control the export of certain forest products
Other Controlled Goods	The "Other Controlled Goods" Needs Assessment encompasses the products under the EICB including Miscellaneous Goods and Technology and Military and Strategic Goods and Technology
Softwood Lumber	The Softwood Lumber program is in place to enforce the requirements to control the export of certain forest products including logs, pulpwood, shakes and shingles

Program	Description
Steel	DFAIT's Export and Import Controls Bureau is responsible for administering the Export and Import Permits Act. The EIPA delegates to the Minister of Foreign Affairs discretionary powers to control the flow of goods contained in specified lists provided for under the Act. Steel products are contained among the controlled goods for import controls.
Textiles	The Textiles and Clothing Import/Export Controls program is a quantity based system was put in place to reduce the rate of duties paid as negotiated in the NAFTA Free Trade Agreement. Products must originate in free trade agreement countries in order to qualify for preferred rates of duties.
Fisheries and Oceans Canada	
Aquatic Biotech / New Substances Notification	DFO is involved in the regulation of aquatic products of biotechnology. With the development of new living aquatic organism products of biotechnology, by companies around the world and in Canada, is the need to assess their environmental and human health safety.
Marine Services Fees	Commercial ships operating in Canadian waters (excluding fishing vessels, government ships and pleasure craft) must pay fees to the Canadian Coast Guard (CCG) for certain marine navigation and icebreaking services it provides.
Aquatic Invasive Species	Aquatic Invasive Species (AIS) are a major threat to Canada's fisheries and aquaculture industry. Alien species establish themselves in our coastal or inland waters and can spread rapidly, radically altering habitat resulting in reductions or outright extinction of indigenous fish and local fisheries. The most effective approach to dealing with the hundreds of species that are (or could become) established in Canada involves managing the pathways through which invasive species enter and spread through Canadian waters. For aquatic species, these pathways are shipping, recreational and commercial boating, the use of live bait, the aquarium/ water garden trade, live food fish, unauthorized introductions and transfers, and canals and water diversions. The Department of Fisheries and Oceans (DFO) leads many initiatives that aim to minimize the threats that AIS pose to the Canadian ecosystem.
Environment Canada	
New Substances Notification	The New Substances program is responsible for administering the <i>New Substances Notification Regulations</i> (Chemicals and Polymers) [NSNR (Chemicals and Polymers)] and the <i>New Substances Notification Regulations</i> (Organisms) [NSNR (Organisms)] of the <i>Canadian Environmental Protection Act, 1999</i> (CEPA, 1999). The Regulations were created to ensure that no new substances (chemicals, polymers or animate products of biotechnology) are introduced into the Canadian marketplace before an assessment of whether they are potentially toxic has been completed, and any appropriate or required control measures have been taken.
Transportation	The main objective of this program is to reduce the contribution of on-road and off-road vehicles and engines to air pollution in Canada through the development and implementation of regulated emission performance standards for vehicles, engines and equipment manufactured in Canada and imported into Canada
Environmental Enforcement	The Environmental Enforcement Branch is responsible for enforcing the legislation and regulation for the majority of EC's 40 plus programs. The main act that provides EE with the authority to conduct enforcement activities is the Canadian Environmental Protection Act.
Wildlife Enforcement	Wildlife enforcement officers enforce Canadian wildlife legislation which protects plant and animal species in Canada including migratory birds. Canadian wildlife protection legislation is also aimed at conserving threatened or potentially threatened species nationally and internationally. These laws regulate human interventions, such as hunting or trade that could adversely affect long-term wildlife conservation.

Program	Description
Waste Reduction and Management	The Waste Reduction and Management Division is responsible for implementing the terms of international agreements aimed at the monitoring and control of transboundary movements of hazardous and non-hazardous wastes and hazardous recyclable materials. These agreements are legally binding for Canada and are implemented through the <i>Export and Import of Hazardous Waste and Hazardous Recyclable Material Regulations</i> .
Health Canada	
Consumer and Clinical Radiation	The Consumer and Clinical Radiation Protection Bureau assesses, monitors and assists in the reduction of the health and safety risks associated with radiation emitting devices and other sources of radiation,
Consumer Public Safety	Consumer Product Safety establishes and enforces safety legislation for consumer and cosmetic products. The mandate includes any product that is likely to be a danger to the health and safety of the public; or any product designed for household garden or personal use, for use in sports or recreational activities, as lifesaving equipment or as a toy, plaything or equipment for use by children, cosmetic product.
Health Products and Food Branch	The Health Products and Food Branch's mandate is to take an integrated approach to managing the health-related risks and benefits of health products and food by minimizing health risk factors to Canadians while maximizing the safety provided by the regulatory system for health products and food and promoting conditions that enable Canadians to make healthy choices and providing information so that they can make informed decisions about their health.
Controlled Drugs and Substances	The diversion of controlled substances and precursor chemicals frequently used in the production of illegal drugs is a worldwide problem that requires a global solution. OCS is an active team player in the fight to control the illicit use of these controlled substances and precursor chemicals.
Pesticide Management Regulatory Agency	The Health Canada Pest Management Regulatory Agency is responsible for pesticide regulation in Canada.
Industry Canada	
Spectrum, Information Technologies and Telecommunications	The objective of the Spectrum, Information Technologies and Telecommunications Sector is to accelerate Canada's transition to the network economy through the development and use of information and communications technologies (ICTs), for the economic, social, cultural and civic benefit of all Canadians.
Natural Resources Canada	
Office of Energy Efficiency	The Office of Energy Efficiency, Canada's centre of excellence for energy conservation, energy efficiency and alternative fuels information, is playing a dynamic leadership role in helping Canadians save millions of dollars in energy costs while contributing to a healthier environment.
Explosives	Provides services and support to the explosives industry, including manufacturers, importers, distributors, and users of explosives.
Kimberley Process	The Kimberley Process was initiated by several southern African countries in response to growing international pressure to address peace and security concerns, as well as to protect several national economies in the sub-region (e.g., Namibia, Botswana, South Africa) that depend on the diamond industry.
Public Health Agency of Canada	

Program	Description
Human Pathogens	The Pathogen Regulation Directorate is responsible for biosafety regulation (anticipating and averting public health threats), biosafety information (reducing risks and promoting professional practices), and biosafety expertise (providing technical advice and tools to biosafety stakeholders).
Transport Canada	
Dangerous Goods	Transport Canada is the focal point for the national program to promote public safety during the transportation of dangerous goods.
Economic Analysis	Economic Analysis conducts analysis and research in order to understand and explain trends and the evolution of the different elements of the Canadian Transportation system. The scope of analysis is all modes of transportation and all facets of socio-economic aspects of transportation services allowing the Department to understand the changes in the supply and demand of transportation services in Canada.
Road Safety (including Tires)	Transport Canada's Road Safety Directorate works to reduce the number of deaths, injuries, damage to property and the environment as well as impacts on the economy that result from motor vehicle use in Canada. They work with industry, community groups and government partners to set national safety standards for the design and construction of safe vehicles and safe roads, as well as promote safe drivers and passengers.

ANNEXE A : Marchandises réglementées par le gouvernement du Canada

Programme	Description
ACIA	
Agroalimentaire	La Division agroalimentaire veille à la salubrité des aliments et est chargé de la protection des consommateurs au moyen des programmes suivants : fruits et légumes frais, fruits et légumes transformés, œufs et produits d'œufs, produits laitiers, produits de l'érable et miel.
Santé animale	Le Programme de santé animale est responsable de la protection du secteur des animaux d'élevage. Les produits et secteurs réglementés incluent notamment : les maladies animales, les zoonoses, les animaux aquatiques (traités comme un programme distinct aux fins de l'IGU), la biotechnologie, les exportations d'animaux et leurs produits, le transport sans cruauté, les importations d'animaux et leurs produits, les aliments du bétail et les produits biologiques vétérinaires.
Programme de protection des consommateurs	Le Programme de protection des consommateurs (PPC) applique la loi relativement aux allégations sur la nutrition et la santé ainsi que relativement aux dispositions qui ne touchent pas la santé et la sécurité de la <i>Loi sur les aliments et drogues</i> pour les produits alimentaires et installations qui ne sont pas enregistrées au fédéral. Il applique aussi les dispositions de la <i>Loi sur l'emballage et l'étiquetage des produits de consommation</i> qui se rapportent aux aliments.
Aliments du bétail	Ce programme vérifie que les aliments du bétail fabriqués et vendus au Canada ou importés sont salubres, efficaces et bien étiquetés afin de contribuer à la production et à la santé du cheptel, qui deviendra des aliments salubres pour la consommation humaine et de protéger l'utilisateur final des aliments de toute allégation frauduleuse ou trompeuse.
Engrais	Le programme des engrais protège les Canadiens et Canadiennes, les plantes, les animaux et l'environnement en réglementant la sécurité et l'efficacité des engrais et des suppléments, y compris ceux dérivés de la biotechnologie. Tous les produits qui ne sont pas exemptés en vertu du <i>Règlement sur les engrais</i> doivent être enregistrés.

Programme	Description
Poisson, produits de la mer et production	Le programme sur les animaux aquatiques conçoit des normes pour les produits et les procédés relatifs au poisson et aux produits de la mer et vérifie la conformité à celles-ci. Ces normes permettent d'obtenir une qualité, une innocuité et une identité acceptables pour le poisson et les produits de la mer transformés dans les établissements agréés par le gouvernement fédéral ou importés au Canada.
Programme d'amélioration de la salubrité des aliments	Les programmes d'amélioration de la salubrité des aliments appliquent les dispositions relatives à la salubrité et à la valeur nutritionnelle de la <i>Loi sur les aliments et drogues</i> à l'égard des produits alimentaires et des installations qui ne sont pas enregistrées au fédéral. Le secteur inclut les importations et les produits alimentaires nationaux qui peuvent se diviser en deux groupes : les produits qui ne sont pas enregistrés au fédéral tels que l'eau en bouteille, les boissons (alcooliques et non alcooliques), la confiserie, les aliments pour nourrissons et les produits de boulangerie qui sont expédiés à l'intérieur d'une province, entre des provinces et importés; et les produits, y compris la viande, le poisson, les produits laitiers, les fruits et légumes frais et transformés, les œufs et produits d'œufs, et autres produits qui sont expédiés à l'intérieur d'une province.
Viande	L'ACIA vérifie que les produits de viande et de volaille provenant des établissements inspectés par le gouvernement fédéral ou importés au Canada sont salubres et sains. L'ACIA voit aussi au contrôle de la conformité de l'étiquetage dans les établissements agréés et non agréés et évalue l'exécution d'un programme de classement fondé sur des normes objectives en matière de qualité de la viande et de rendement au détail. Les principaux aspects pris en considération sont de protéger les consommateurs (santé publique) et de prévenir l'entrée de graves maladies épizootiques (santé des animaux).
Programme national sur la santé des animaux aquatiques	Le Programme national sur la santé des animaux aquatiques (PNSAA) est un programme de réglementation fondé sur la science; il porte sur la déclaration des maladies des animaux aquatiques qui ont été désignées comme devant être signalées au Canada à cause de leurs répercussions possibles sur le commerce ou l'économie du pays.
Produits biologiques	Le programme des produits biologiques de l'Agence canadienne d'inspection des aliments vise à protéger les consommateurs contre les fausses allégations du caractère « biologique » des produits et régira l'utilisation du nouveau logo « biologique Canada ». Seuls les produits alimentaires certifiés comme répondant aux normes canadiennes révisées pour la production biologique et qui contiendront au moins 95 % d'ingrédients biologiques pourront afficher le logo. Depuis 2008, tous les produits biologiques destinés au commerce interprovincial et international doivent être certifiés.
Santé des plantes	La Division de la santé des plantes protège les ressources végétales contre les ravageurs et les maladies et représente l'Agence canadienne d'inspection des aliments et le gouvernement à des tribunes nationales et internationales sur la protection des ressources végétales.
Végétaux à caractères nouveaux	Le Bureau de la biodiversité végétale (BDV) est responsable de réglementer la dissémination dans l'environnement et l'importation de tous les végétaux à caractères nouveaux (VCN), y compris les plantes transgéniques et leurs produits dérivés, peu importe le processus utilisé pour les produire.
Programme des semences	Le Programme des semences aide à garantir que les semences vendues ou importées au Canada, ou exportées du pays, satisfont aux critères de qualité établis, y compris la pureté de la variété et la germination, et sont étiquetées de façon suffisamment représentative sur le marché et dans le cas de la plupart des variétés agricoles, sont enregistré avant la vente au Canada.
Produits biologiques vétérinaires	Le programme des produits biologiques vétérinaires fait partie intégrante du Programme national de santé animale du Canada qui vise à protéger la santé du cheptel, de la faune, des animaux familiers et du public canadien aussi en protégeant l'environnement et en prévenant l'introduction et la dissémination de certaines maladies infectieuses animales importantes.
CCSN	

Programme	Description
Non-prolifération	La Commission canadienne de sécurité nucléaire (CCSN) est chargée d'appliquer la politique de non-prolifération nucléaire du Canada qui comporte deux grands objectifs de longue date : assurer les Canadiens et Canadiennes ainsi que la communauté internationale que les exportations de matières nucléaires du Canada ne contribueront pas au développement d'armes nucléaires ou d'autres dispositifs nucléaires explosifs et promouvoir un régime de non-prolifération nucléaire internationale plus complet et plus efficace.
MAÉCI	
Agriculture	Le programme de contrôle des importations et des exportations agricoles est un système quantitatif qui a été instauré afin de réduire les taux des droits de douane payés selon les ententes négociées avec l'OMC et par divers accords de libre-échange. Dans certains cas, des contingents tarifaires peuvent être appliqués à cause de mesures de rétorsion et c'est le MAÉCI qui applique les contingents tarifaires sur les importations et les exportations de produits agricoles.
Armes à feu	Le programme de contrôle des importations et des exportations d'armes à feu du MAÉCI contrôle l'importation et l'exportation d'armes à feu, de marchandises liées aux armes à feu et de munitions selon les définitions du groupe 2 de la Liste des marchandises d'exportation contrôlée.
Billes de bois	Le programme de contrôle des exportations de billes de bois est en place pour appliquer les exigences de contrôle à l'exportation de certains produits forestiers.
Autres marchandises contrôlées	L'évaluation des besoins pour les autres marchandises contrôlées englobe les produits qui relèvent du Bureau de contrôle des exportations et des importations, y compris les marchandises et technologies diverses ainsi que les marchandises et technologies militaires et stratégiques.
Bois d'œuvre	Le programme de bois d'œuvre est en place pour appliquer les exigences relatives au contrôle des exportations de certains produits forestiers, y compris les billes de bois, le bois de pulpe, les bardeaux de fente et les bardeaux.
Acier	Le Bureau de contrôle des exportations et des importations du MAÉCI est chargé de l'application de la <i>Loi sur les licences d'exportation et d'importation</i> . Cette loi délègue au ministre des Affaires étrangères des pouvoirs discrétionnaires afin de contrôler la circulation de marchandises figurant dans des listes particulières prévues selon la <i>Loi</i> . Les produits de l'acier font partie des marchandises contrôlées à l'exportation.
Textiles	Le programme de contrôle des importations et des exportations de textiles et de vêtements est un système quantitatif instauré afin de réduire les taux des droits de douane payés selon ce qui a été négocié dans l'ALÉNA. Les produits doivent être originaires des pays signataires de l'Accord de libre-échange pour pouvoir bénéficier de taux de droits préférentiels.
MPO	
Biotechnologie aquatique/Déclaration sur les substances nouvelles	Le MPO s'occupe de la réglementation des produits aquatiques de biotechnologie. De nouveaux organismes aquatiques vivants sont développés par des entreprises du monde entier et du Canada, grâce à la biotechnologie; il faut en évaluer l'innocuité pour l'environnement et la santé humaine.
Droits pour service de marine	Les navires commerciaux qui mouillent dans les eaux canadiennes (à l'exception des navires de pêche, des navires d'État et des embarcations de plaisance) doivent verser des droits à la Garde côtière canadienne (GCC) pour certains services à la navigation maritime et services de déglacement qu'elle fournit.

Programme	Description
Espèces aquatiques envahissantes	Les espèces aquatiques envahissantes (EAE) constituent une grave menace pour l'industrie de la pêche et de l'aquaculture du Canada. Des espèces étrangères s'établissent dans nos eaux côtières ou intérieures et peuvent se propager rapidement, modifiant radicalement l'habitat et entraînant le déclin voire la disparition d'espèces de poissons indigènes et l'effondrement de la pêche locale. La meilleure façon de lutter contre les centaines d'espèces envahissantes qui s'établissent ou qui pourraient s'établir au Canada est la gestion des voies par lesquelles ces espèces entrent dans nos eaux ou s'y propagent. Dans le cas des espèces aquatiques, ces voies sont nombreuses : transport maritime, navigation de plaisance et commerciale, utilisation d'appâts vivants, aquariophilie et jardins d'eau, poissons de consommation vivants, introductions et transferts non autorisés, canaux et dérivations. Le ministère des Pêches et Océans (MPO) mène plusieurs initiatives visant à réduire les menaces que les EAE posent à l'écosystème canadien.
Environnement Canada	
Déclaration des substances nouvelles	Le programme des substances nouvelles est responsable de l'application du <i>Règlement sur les renseignements concernant les substances nouvelles (substances chimiques et polymères)</i> [RRSN (substances chimiques et polymères)] et du <i>Règlement sur les renseignements concernant les substances nouvelles (organismes)</i> [RRSN (organismes)] de la <i>Loi canadienne sur la protection de l'environnement, 1999</i> [LCPE (1999)]. Ces règlements visent à empêcher l'accès de toute substance nouvelle (substances chimiques, polymères ou substances biotechnologiques animées) sur le marché canadien avant que son risque de toxicité n'ait été évalué et que des mesures de contrôle requises et appropriées n'aient été prises.
Transport	Le principal objectif de ce programme est de réduire la contribution des véhicules routiers et hors route et des moteurs à la pollution de l'air au Canada grâce à l'élaboration et à l'application de normes de performance réglementées sur les émissions des véhicules, des moteurs et de l'équipement fabriqués ou importés au Canada.
Application de la loi environnementale	La Direction générale de l'application de la loi est chargée d'appliquer la loi et la réglementation pour la majorité de plus de 40 programmes d'Environnement Canada. La loi qui donne une telle autorité de mener des mesures d'exécution est la <i>Loi canadienne sur la protection de l'environnement</i> .
Application de la loi sur la faune	Les agents de la faune appliquent des lois canadiennes sur la faune qui protègent les plantes, les animaux et les espèces aquatiques au Canada, y compris les oiseaux migrateurs. Les lois canadiennes sur la protection de la faune visent également à assurer la conservation des espèces menacées ou susceptibles de le devenir, et ce, à l'échelle nationale et internationale. Ces lois réglementent des interventions humaines, comme la chasse ou le commerce, qui pourraient compromettre la conservation à long terme des espèces sauvages.
Gestion et réduction des déchets	La Division de la gestion et de la réduction des déchets est chargée de l'application des modalités des accords internationaux visant à surveiller et à contrôler la circulation transfrontière des déchets dangereux et non dangereux ainsi que des matières recyclables dangereuses. Ces accords ont force d'obligation pour le Canada et sont appliqués au moyen du <i>Règlement sur l'exportation et l'importation de déchets dangereux et de matières recyclables dangereuses</i> .
Santé Canada	
Rayonnement des produits cliniques et de consommation	Le Bureau de la protection contre les rayonnements des produits cliniques et de consommation (BPCRCC) évalue, surveille et contribue à la réduction des risques pour la santé associés aux différents types de rayonnements émis par certains appareils ou par d'autres sources.
Sécurité des produits de consommation	La Sécurité des produits de consommation établit et applique la loi relative à la sécurité des produits de consommation et des cosmétiques. Le mandat inclut tout produit susceptible d'être dangereux pour la santé et la sécurité du public ou tout produit conçu pour usage dans le jardin, usage domestique ou usage personnel, usage dans les sports ou les loisirs, comme équipement de sauvetage ou jouet ou équipement destiné aux enfants, produits cosmétiques.

Programme	Description
Direction générale des produits de santé et des aliments	Le mandat de la Direction générale des produits de santé et des aliments (DGPSA) est d'adopter une approche intégrée à la gestion des risques et des avantages pour la santé liés aux produits de santé et aux aliments en réduisant les facteurs de risque pour la santé des Canadiens et Canadiennes tout en maximisant la protection offerte par le système de réglementation des produits de santé et des aliments, et en favorisant des conditions qui permettent aux Canadiens et Canadiennes de faire des choix sains en leur donnant des renseignements afin qu'ils ou qu'elles puissent prendre des décisions éclairées en ce qui a trait à leur santé.
Drogues et autres substances contrôlées	La déviation de substances contrôlées et de précurseurs chimiques fréquemment utilisés dans la production de drogues illégales est un problème mondial qui exige une solution globale. Le BSC est un intervenant actif dans la lutte en vue de contrôler l'utilisation illicite de ces substances contrôlées et précurseurs chimiques.
Agence de réglementation de la lutte antiparasitaire	L'Agence de réglementation de la lutte antiparasitaire de Santé Canada est chargée de la réglementation des pesticides au Canada.
Industrie Canada	
Spectre, technologies de l'information et télécommunications	L'objectif du Secteur du spectre, des technologies de l'information et des télécommunications est d'accélérer la transition du Canada vers une économie sur Internet grâce au développement et à l'utilisation des technologies de l'information et des communications (TIC), et ce, dans l'intérêt économique, social, culturel et civique de tous les Canadiens et Canadiennes.
NR Can	
Office de l'efficacité énergétique	L'Office de l'efficacité énergétique, centre d'excellence du Canada en matière de conservation d'énergie, d'efficacité énergétique et d'information sur les carburants de remplacement, joue un rôle de leadership dynamique pour ce qui est d'aider les Canadiens et Canadiennes à économiser des millions de dollars en coûts énergétiques tout en contribuant à un environnement plus sain.
Explosifs	Offre des services et un appui à l'industrie des explosifs, y compris les fabricants, les importateurs, les distributeurs et les utilisateurs d'explosifs.
Processus de Kimberley	Le Processus de Kimberley a été lancé par quelques pays africains pour répondre à des pressions internationales accrues face à des préoccupations de paix et de sécurité, ainsi que pour protéger plusieurs économies nationales dans la sous-région (p. ex. la Namibie, le Botswana, l'Afrique du Sud) qui dépendent de l'industrie du diamant.
Agence de la santé publique du Canada	
Agents pathogènes humains	La Direction de la réglementation des agents pathogènes est chargée de réglementer la biosécurité (prévoir et éviter les menaces à la santé publique), de diffuser de l'information sur la biosécurité (réduire les risques et promouvoir les pratiques professionnelles) et d'assurer une expertise en biosécurité (donner des conseils techniques et fournir des outils aux partenaires en biosécurité).
Transport Canada	
Marchandises dangereuses	Transport Canada est l'agent de coordination du programme national de promotion de la sécurité publique pendant le transport de marchandises dangereuses.
Analyse économique	L'Analyse économique procède à des analyses et des recherches dans le but de comprendre et d'expliquer les tendances et l'évolution des différentes composantes du réseau de transport du Canada. La portée de l'analyse englobe tous les modes de transport et tous les volets des facteurs socio-économiques des services de transport, permettant ainsi au Ministère de comprendre les changements au niveau de l'offre et de la demande de services de transport au Canada.

Programme	Description
Sécurité routière (y compris les pneus)	La Direction générale de la sécurité routière de Transports Canada désire réduire le nombre de décès, de blessures, de dommages matériels, de dommages à l'environnement ainsi que de répercussions sur l'économie qui résultent de l'utilisation de véhicules automobiles au Canada. Elle travaille avec l'industrie, les groupes communautaires et les partenaires gouvernementaux pour établir des normes de sécurité nationales en vue de la conception et de la construction de véhicules et de routes sécuritaires, ainsi que promouvoir la sécurité des conducteurs et des passagers.